

 <p><b>Conseil scolaire Centre-Nord</b></p> <p><b>CATHOLIQUE</b></p> <p>301, 8627, 91e Rue Edmonton (Alberta) T6C 3N1 téléphone : (780) 468-6440 télécopieur : (780) 440-1631</p>	<b>Référence : B-2031C</b>	<b>Page 1</b>
	<b>Catégorie : FONCTIONNEMENT INTERNE</b>	
	<b>Objet : RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS</b>	
	<b>Référence(s) juridique(s) :</b>  <b>Autre(s) référence(s) :</b>  <b>Adoptée en 1<sup>re</sup> lecture : 14 février 2006</b> <b>Adoptée en 2<sup>e</sup> lecture : 14 mars 2006</b> <b>Adoptée en 3<sup>e</sup> lecture : 11 avril 2006</b>	

## ÉNONCÉ DE LA POLITIQUE

*Lors de la réunion organisationnelle du Conseil scolaire catholique Centre-Nord, les conseillers scolaires catholiques éliront leurs dirigeants catholiques.*

## DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. Si la présidence du Conseil scolaire Centre-Nord est détenue par un conseiller catholique et la vice-présidence par un conseiller catholique, ces dirigeants occuperont la présidence et la vice-présidence du Conseil scolaire catholique Centre-Nord.
2. Si la présidence du Conseil scolaire Centre-Nord est détenue par un conseiller catholique et la vice-présidence par un conseiller public, la présidence occupera la présidence du Conseil scolaire catholique Centre-Nord. Les conseillers catholiques éliront une vice-présidence catholique.
3. Si la présidence du Conseil scolaire Centre-Nord est détenue par un conseiller public et la vice-présidence par un conseiller catholique, ce dernier occupera la présidence du Conseil scolaire catholique Centre-Nord. Les conseillers catholiques éliront une vice-présidence catholique.